

Le président-directeur général

DEC192009INEE

Décision portant nomination de M. Tarik Méziane aux fonctions de directeur de la formation de recherche en évolution n°2030 intitulée « Biologie des Organismes et Ecosystèmes Aquatiques (BOREA) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181901DGDS du 21 décembre 2018 portant création des formations de recherche en évolution ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} août 2019, M. Tarik Méziane, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, est nommé directeur de la formation de recherche en évolution susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC181901DGDS portant renouvellement de la formation de recherche en évolution n°2030.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président – directeur général
Antoine Petit

